

École élémentaire Joliot-Curie
Place Gérard Philipe
86530 Naintré
05 49 90 03 66
ce.08604171@ac-poitiers.fr

Naintré, le 15 mai 2020,

Objet : admission en CP.

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en Grande Section, et rentrera en CP en septembre 2020.

Puisque votre enfant est déjà scolarisé sur Naintré, il n'est pas nécessaire de faire une inscription en mairie, sauf si vous habitez une autre commune (dans ce cas, il vous faut une dérogation).

Je dois faire l'admission de votre enfant. Habituellement, cela se fait pendant un entretien rapide, suivi d'une visite de l'école.

Cette année, compte tenu des risques sanitaires, nous devons procéder à une admission « à distance ».

Pour cela je vous demanderai de m'envoyer, à l'adresse mail ce.08604171@ac-poitiers.fr, les informations suivantes :

- une copie du livret de famille avec les pages des deux parents et celle de l'enfant concerné ;
- une copie du carnet de santé prouvant que les vaccins obligatoires ont été faits ;
- la dérogation signée par les deux mairies (si vous êtes concernés).

Je vous enverrai un mail dès que l'admission de votre enfant sera faite. Cependant, je n'aurai que peu de temps pour le travail administratif ces prochaines semaines. Ne soyez pas inquiets si ma réponse est tardive.

Je vous ferai également parvenir la liste de fournitures demandée par les enseignants.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Cordialement,

Mme Constantin, directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.